

Médecine de proximité

Le centre de santé de Kougouleu désormais opérationnel



Photo : Chris OYAME

Le nouveau centre de santé de Kougouleu, fruit du partenariat entre le Conseil départemental du Komo et le Pnud.



Photo : Chris OYAME

La coupure symbolique du ruban par le représentant-résident du Pnud, le gouverneur de l'Estuaire et les autorités locales.



Photo : Chris OYAME

Les clés du centre médical remises au gouverneur de l'Estuaire, Léonard Didérot Moutsinga Kebila (g), par le représentant-résident du Pnud, Evelyne Petrus-Barry.

Frédéric Serge LONG
Kougouleu/Gabon

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée hier matin, en présence d'Evelyne Petrus-Barry, représentant-résident du Pnud au Gabon, du gouverneur de l'Estuaire, des représentants des ministres de la Santé et de l'Intérieur, ainsi que des autorités de la localité.

C'EST un centre médical de type 2 qui vient d'ouvrir ses portes dans le département du Komo en général, dans le village de Kougouleu en particulier. Fruit d'un partenariat entre le Conseil départemental de la localité et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), à travers son programme Art Gold, l'ouvrage a été inauguré, hier, mercredi 9 novembre 2016, au cours d'une cérémonie à laquelle prenaient part le gouverneur de l'Estuaire, Léonard Didérot Moutsinga Kebila, le président du Conseil départemental du Komo-Kango, Alain Batsielily, le représentant-résident du Pnud au Gabon et coordinatrice du système des Nations unies, Evelyne Petrus-Barry, les représentants des ministres de la Santé et de l'Intérieur, le directeur national du programme Art Gold Gabon, Jean-Evariste Ngouas, entre autres invités. Situé à proximité de la Nationale 1, ce nouveau centre de santé est composé d'une salle de consultation, de deux chambres d'observation (l'une de deux lits et l'autre d'un seul), d'une

salle de stockage et d'un préau pour servir de salle d'attente. Il comporte également un logement pour permettre à l'infirmier d'exercer dans de bonnes conditions, d'être proche des patients et surtout disponible à tout moment. Construit selon les normes requises, ledit logement offre toutes les commodités en permettant à son futur occupant d'y vivre agréablement, avec suffisamment d'espace pour accueillir et héberger ses proches.

« Ce dispensaire, qui est le seul à 30 km à la ronde, doit être utile aux populations et permettre aux femmes d'accoucher, aux blessés d'y recevoir les premiers soins, aux plus démunis de recevoir les médicaments de base. Pour ce faire, il doit fonctionner. Pour qu'il fonctionne et remplisse sa mission, il doit disposer de personnel en permanence, être régulièrement approvisionné en médicaments, notamment ceux de première nécessité en provenance des laboratoires officiels et reconnus, afin que les pathologies récurrentes soient prises en charge », a déclaré Evelyne Petrus-Barry.

« Le Pnud, à travers le programme Art Gold, est prêt à vous accompagner dans la formulation d'options et de stratégies de développement qui aillent dans ce sens, et soient inclusives, afin que les plus vulnérables, les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec le VIH, puissent évoluer dans un environnement sain et décent et avoir accès à la santé et à l'éducation », a-t-elle ajouté.

Pour les habitants de la localité, l'initiative est lou-

able à plus d'un titre. Bernard Biteghe et Odile Oyane Eyeghe, chefs des

villages Ndzong et Kougouleu, y voient une réponse pour offrir des soins de

proximité, notamment aux cas de blessés graves lors de nombreux accidents de

la route qui surviennent régulièrement sur la Nationale 1.



Photo : Chris OYAME

La cérémonie a eu lieu en présence des populations de la localité et de nombreux autres invités.



Veuve MABIGNATH MARIE ANTOINETTE née JOUMAS
2 Timothée 4 : 7,8

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. Désormais la couronne de justice m'est réservée ; le Seigneur, le juste juge, me le donnera dans ce jour-là, et non seulement à moi, mais encore à tous ceux qui auront aimé son avènement. Les familles : JOUMAS, SANDOUNGOUT, LIBIZANGOMO, PAMBO, MABIGNATH, KIKI, OKOUMBA D'OKWATSEGUE, KOUNDA KIKI, OKIAS, EPEME, MALIBALA, ONDZOUNGA, KOUBDJE, YANGARI, DJENNO, BEYOUMA, ARISSANI, OYABI DOCTERE, LENDOYE D'ANGWALY, YALANZELE D'ANGWALY ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès brutal de leur fille, sœur, mère, tante et grand-mère Mme Veuve MABIGNATH Marie Antoinette née JOUMAS « Ya Marie », « Maman Mémé », survenu à Franceville le 31/10/2016. Le programme des obsèques est établi comme suit :

Mardi 08 Novembre 2016

16h00 : Recueillement et hommages (sans la dépouille) au domicile de Mme Solange MABIGNATH, sis à Okala carrière 2ème pompe ;

Vendredi 11 Novembre 2016

10h00 : Sortie de la dépouille de Casep-ga Franceville ;
10h30 : Messe en la Cathédrale St Hilaire de Franceville ;
12h00 : Exposition de la dépouille au domicile familial sis à Ngobounda (Quartier JOUMAS). Recueillement et hommages, veillée ;

Samedi 12 Novembre 2016 : Inhumation dans la propriété familiale, suivie de la palabre.

14h00 : Repas ;

Dimanche 13 Novembre 2016 : Retour des délégations